

Questions des soumissionnaires et réponses correspondantes

N.B. : Les questions et réponses feront partie intégrante des documents d'appel d'offres.

N° d'appels d'offres : 7000005926
 N° du projet : G-012342-145
 Nom du projet : ZME
 Pays : Maroc

No.	Date	Question	Réponse
1.	20/04/2026	<p>Q1 : Notre société a été créée au Maroc au dernier trimestre de 2025. À ce stade, elle ne remplit pas encore l'ensemble des critères d'éligibilité requis, notamment en ce qui concerne l'attestation de chiffre d'affaires, disponible uniquement pour 2025 et inférieure au seuil de 1 500 000 dirhams.</p> <p>Cependant, notre maison mère, basée à l'étranger, dispose d'un chiffre d'affaires supérieur au seuil exigé, ainsi que des attestations de références conformes aux montants minimum requis.</p> <p>À noter que la maison mère est l'actionnaire unique de la filiale marocaine, qui souhaite soumissionner dans le cadre de cet appel d'offres.</p> <p>Dans ce contexte, pourriez-vous nous confirmer s'il est possible de déposer une soumission au nom de la société marocaine, en appuyant le dossier avec les éléments de la maison mère (chiffre d'affaires, attestations de références), accompagnés d'une déclaration sur l'honneur attestant qu'il s'agit des mêmes équipes opérationnelles ?</p>	<p>R1 : Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos appels d'offres. Nous vous informons que la documentation relative à votre maison mère ne peut pas être prise en compte pour appuyer votre offre. L'éligibilité est évaluée uniquement sur la base des performances de la société sur le marché marocain.</p>

2	20/04/2026	<p>Q2 : Nous avons bien pris connaissance de l'appel d'offres n°7000005926. L'objet mentionne une « acquisition d'une plateforme de tests et de remédiation linguistique ».</p> <p>Toutefois, à la lecture du dossier d'appel d'offres et des termes de référence, il semble plutôt s'agir d'une mise à disposition de la plateforme pendant la durée du contrat, ainsi que pour une période de 6 mois après sa clôture.</p> <p>Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous confirmer qu'il s'agit bien d'une mise à disposition de la plateforme pendant la durée du projet, et non d'une acquisition (achat définitif) ?</p>	<p>R2 : Oui nous confirmons qu'il s'agit bien d'une mise à disposition de la plateforme comme mentionnée sur les TDRs en format SAAS.</p>
---	------------	---	---